La situation du Français Langue Étrangère en Espagne

Joaquín Díaz-Corralejo Conde
Université Complutense de Madrid, Espagne

Synergies *Espagne* n° 2 - 2009 pp. 29-37

« Parmi les mesures à adopter à partir de 1996 dans toute l'Europe,
les objectifs principaux doivent développer: (avec d'autres moins importants)
la maîtrise de trois langues européennes. »
Conseil de l'Europe (1995) *Livre blanc sur l'enseignement des langues*

Résumé : *Cet article présente une réflexion sur le processus et le parcours des apprenants et des enseignants dans la défense du français. Les principaux personnages ont été les professeurs, leurs associations, leurs luttes, et leurs débats avec les différentes instances éducatives. On essaie d'y décrire les difficultés rencontrées, aussi bien que les défis relevés et les obstacles franchis, pour proposer des perspectives d'avenir.*

Mots-clés : *associations, système éducatif, instances éducatives.*

La situación del Francés Lengua Extranjera en España

Resumen: *Este artículo propone una reflexión sobre el proceso y el recorrido de los alumnos y de los profesores en la defensa de la lengua francesa. Los personajes principales han sido los profesores, sus asociaciones, sus luchas y sus discusiones con las diferentes instancias administrativas. Se trata de describir las dificultades encontradas, así como los retos y los obstáculos superados, para proponer perspectivas de futuro.*

Palabras clave: *asociaciones, sistema educativo, instancias educativas.*

The Situation of French as Second Language in Spain

Abstract: *The following article proposes to think about the process and the passage of the students and the teachers in the defense of the French language. The main actors have been the teachers, their associations, their struggles and their discussions with different administrative instances. We want describe the opposing difficulties, as well as the challenges and the overcome obstacles, to propose future perspectives.*

Keywords: *associations, educational system, educational institutions.*

1. Introduction

Faire un bilan, même modeste et incomplet comme celui-ci, implique mettre à nu une situation peu satisfaisante et se fonde, à la fois, sur des données objectives et d'autres tout à fait subjectives. La difficulté vient surtout du fait qu'il faut aborder, dans ces conditions, un parcours complexe dans tous les niveaux de l'enseignement, de la maternelle à l'université, avec tant d'acteurs et d'institutions, qu'il est très facile d'y omettre des éléments et d'en retenir d'autres selon les souvenirs ou le vécu personnel des acteurs ou des lecteurs. Je me bornerai donc ici à proposer un bref aperçu du panorama de la situation du F.L.E. en Espagne dans le système éducatif public.

Notre aperçu se situe dans un système éducatif dont les problèmes seraient les suivants :

- Le pourcentage d'élèves de quinze ans qui redoublent augmente d'année en année.
- 33% des élèves de secondaire quitte le collège avant la fin du parcours.
- Il n'y a aucune université espagnole parmi les 150 meilleures, d'après la liste de l'Université Siao Tong de Shangaï.
- On dépense davantage en loterie qu'en recherche et développement.
- La dépense en éducation est en dessous de la moyenne en Europe.
- La décentralisation du pouvoir éducatif et l'ambiguïté de la rédaction de certains aspects des lois rend leur application parfois très difficile.
- Malgré l'importance donnée à l'anglais, les langues étrangères, dans les représentations de la société, ont un statut de disciplines de deuxième rang, qu'on n'apprend bien qu'en dehors du système scolaire.

2. Les éléments constitutifs de la défense du F.L.E.

Pendant une longue période, le français fut la première langue étrangère étudiée dans le système éducatif espagnol. Cependant, dans la décennie 70 / 80, l'ouverture du pays à l'espace international provoque, comme effet collatéral, la montée de l'anglais qui est aujourd'hui la première langue étrangère.

Un premier élément de la défense du français a été la constatation de ce fait et la décision de promouvoir la formation des enfants et des jeunes dans cette Europe et ce monde multilingues. En conséquence, la première proposition, faite au Ministère de l'Éducation et de la Science en 1979/80, visait la possibilité de maintenir le français, dans l'enseignement primaire, en même temps que l'anglais augmentait. Cela aurait poussé l'Espagne au premier rang des nations à avoir deux langues étrangères dans le curriculum. La réponse officielle fut, on l'a entendue plusieurs fois ces dernières années, qu'on n'avait pas le budget nécessaire et, surtout, qu'on ne pouvait pas augmenter l'horaire.

Un deuxième élément a été le besoin d'unité et de travail en coopération qui a fait surgir très tôt des associations d'Amis de la Langue Française, où il y avait des francophiles et des professeurs, et, plus tard, des associations et des fédérations de professeurs, dans les capitales et les autonomies, qui remplissaient les rôles de défense, de promotion, d'information, de formation et de revendication de la langue française dans la société espagnole.

Au niveau national, on a, tout d'abord, l'Association de Professeurs de l'Université Espagnole, fondée en 1987 (APFUE, refondée en 1992), très active dans la défense des études françaises. Et surtout, la création en 1988 de la Fédération Espagnole d'Associations de Professeurs de Français (FEAPF, refondée en 1993) qui a unifié et canalisé finalement les efforts de tous dans les différentes étapes de discussion des nouvelles lois et des nouvelles dispositions autant nationales que régionales.

Ceci nous a permis de résister sur les quatre espaces ouverts :

- Le niveau scolaire
- Le niveau social
- Le niveau institutionnel
- Le niveau international — avec la globalisation et la mondialisation sur lesquels nous reviendrons plus tard.

3. De la stabilité à la fragilité.

Le français langue étrangère va connaître des moments bien difficiles de 1985 à 1995, années qui voient diminuer spectaculairement le nombre d'étudiants de français. Heureusement, grâce aux actions des associations de toute l'Espagne, au soutien de l'Ambassade de France en Espagne, et de l'appui de certains professeurs travaillant au ministère, à la fin d'une série de réunions avec le Ministère, celui-ci va décider de rédiger un ordre où les deuxièmes langues étrangères vont avoir le statut d'option préférentielle : elles doivent être offertes et suivies par tous les élèves sauf ceux qui auront des difficultés en espagnol ou en mathématiques. Ceci fit augmenter le nombre d'élèves de français, même si certaines communautés, dont la communauté Valencienne, n'ont jamais développé cet ordre.

Car une caractéristique de notre système scolaire est que les « Consejerías de Educación » de chaque communauté autonome gèrent 35 % des objectifs et des contenus éducatifs, et 45 % si la communauté concernée a sa propre langue régionale obligatoire. Ce qui implique de compléter les curriculums de base par des adaptations particulières, et une distribution des temps et des espaces où le français première ou seconde langue étrangère doit trouver une place qui diminue comme une peau de chagrin.

D'autre part, pour ce qui est de la formation bilingue, depuis au moins dix ans, il y a des expériences partout en Espagne de la maternelle au baccalauréat, en anglais, et du troisième cycle de Primaire au baccalauréat, pour le français. Ces expériences augmentent d'année en année : dans certaines communautés, elles ont déjà un statut officiel, les établissements qui les offrent étant très recherchés par les parents. Ceci dit, il faut remarquer que le bilinguisme peut servir d'alibi pour ne pas implanter deux langues obligatoires dans le système éducatif, car le nombre d'élèves de français se maintient et, au niveau politique, ministère et communautés peuvent rassurer leurs homologues français, même si ce nombre diminue dans le système scolaire traditionnel.

Voilà peut-être une explication au peu d'attention qu'on a prêté au projet Vingt et unième siècle présenté par la FEAPF en 1997, comme solution à l'intégration de deux langues étrangères dans le système scolaire et dont on présente ici un résumé.

Projet XXIe siècle. Deux langues étrangères obligatoires dans le curriculum

La somme de langues est plus que son simple ajout :

Une langue
La langue maternelle fournit une première vision du monde.
C'est un point de référence indispensable.
Deux langues
Une langue étrangère ajoute une vision du monde biculturelle et dichotomique.
C'est une perspective pour la comparaison.
Trois langues ......
Deux langues étrangères ou plus offrent une vision du monde pluriculturelle et multilingue qui va au-delà de la simple dialectique.
C'est un prisme de progression et de compréhension qui permet la réflexion analytique en développant la relativité des représentations.

On a empiriquement vérifié que la compétence/performance obtenue dans l'enseignement/apprentissage de langues étrangères a une limite temporelle de quatre à cinq ans de scolarisation, à partir de ce moment, une tendance à la stagnation apparaît.

La deuxième langue étrangère, dans une application modulaire, tient compte de cela, et renforce, non seulement la réflexion et la maîtrise de la langue maternelle, mais aussi celles de la première langue étrangère.

Dans quelques pays, comme la Finlande et la France, par exemple, ce fait amène les professeurs de la première langue étrangère (anglais) à développer des stratégies modulaires dans le curriculum pour donner réponse à cette situation de stagnation.

En 1996, le Livre Blanc de la Commission Européenne, *Enseigner et apprendre : vers la société cognitive*, présente une de ses propositions fondamentales : parler trois langues communautaires. Les nouvelles technologies, présentes dans toutes les professions, rendent incontournable la connaissance de plusieurs langues pour que les générations futures d'Espagnols s'intègrent professionnellement dans les meilleures conditions de compétitivité.

Dans ce sens, voici un projet qui considère, en même temps, la différenciation de langues et les améliorations de la qualité de la formation dans des langues étrangères, sans oublier d'enrichir et de consolider les bases linguistiques, fonctionnelles et culturelles de la langue maternelle et de la langue ou des langues officielles. Tout cela à l'intérieur de l'enseignement public.

Ce projet vise de façon concrète la solution des problèmes soulevés, puisque :

- Il assure à tous la connaissance de langues étrangères à l'intérieur du curriculum.
- Il rend superflue la dépense que le pays ne peut pas se permettre : étudier la même matière deux fois, à l'intérieur et à l'extérieur du système.
- Il prépare les élèves au monde professionnel et du travail.
- Les séquences et la progression sont cohérentes : la première langue étrangère permet d'accéder, à la fin du secondaire et dans le Baccalauréat, aux secteurs spécifiques : de travail et scientifique respectivement (commerce, tourisme, technologie, etc.). La deuxième langue assure leur participation dans les meilleures conditions.
- Les élèves sont vraiment autonomes après avoir choisi la langue étrangère qu'ils préfèrent pour la « selectividad », examen obligatoire pour entrer à l'université.

Du point de vue de la Formation de la Personne :

La formation est plus complète, aussi bien s'il (si elle) arrête ses études et accède au monde du travail, que s'il (si elle) continue des études supérieures. Cela implique qu'on considère chaque étape éducative ayant ses propres buts en créant un niveau de connaissances approprié :

À la fin du Primaire. La première Langue étrangère 6 ou 8 ans (établissements bilingues) de connaissance de la langue et la culture, pour la deuxième langue étrangère 1 ou 2 ans de sensibilisation.

À la fin du Secondaire, la première langue étrangère : 8 ans de connaissance de la langue et de la culture + 2 ans de développement de celles-ci dans des secteurs spécifiques; la deuxième langue étrangère : 6 ans de connaissance de la langue et de la culture.
En même temps, on assure une continuité, sans arrêt et sans répétition des éléments connus.

Cette option renforce la différenciation des langues étrangères, dans les objectifs et dans les contenus.

Cette proposition essaie de donner une réponse, au moins, à deux problèmes :

- La difficulté de développer la progression et la séquence des langues étrangères dans les différents niveaux.
- La stagnation, parfois le recul, de la motivation et du processus d'apprentissage, après une période (plus de six ans) d'étude d'une langue étrangère.

Dans les deux cas, ce projet est un saut qualitatif qui permet une coordination pédagogique et didactique cohérente pour les équipes de professeurs spécialistes des langues étrangères concernées, ainsi que pour le reste des matières du curriculum, spécialement pour la langue maternelle et (ou) la langue officielle, afin d'assurer la formation intégrale de l'élève.

Le ministère a eu des commentaires flatteurs, mais, même s'il s'agissait d'une solution abordable économiquement, coût zéro, académiquement, les horaires n'augmentaient pas, et socialement, on donnait une meilleure formation à tous les élèves, elle est restée au fond des tiroirs.

4. Un avenir difficile

On a pu constater les difficultés de croissance des professeurs de français langue et culture qui essaient de répondre aux défis lancés par une société en mutation, en préconisant le décloisonnement entre les apprentissages des langues, maternelle, seconde langue et langues étrangères, et le reste des disciplines par la création d'un curriculum plurilingue dans une recherche de complémentarité, de diversification de compétences partielles dans plusieurs langues et la mise en cohérence d'un ensemble d'approches didactiques des langues.

Les résistances signalées montrent, malgré la bonne volonté parfois des ministères et les efforts de tous les professeurs de langues, la complexité de la situation de celles-ci en Europe, et dans le monde, au niveau politique, social et économique, et logiquement éducatif. L'Europe intégrée se voit déjà, comme on vient de l'observer tout récemment, confrontée aux problèmes d'utilisation des langues pour la médiation et la traduction au sein des différentes commissions et assemblées.

L'étude obligatoire d'au moins deux langues étrangères dans le système scolaire, en principe un objectif à atteindre avec l'encouragement du Conseil des Ministres de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe, reste encore lettre morte dans notre pays, et les difficultés de son implantation grandissent, dues probablement à la situation actuelle de crise économique et de déficit zéro, à la poussée des langues minoritaires, aux craintes sociales et culturelles de certaines communautés face à la globalisation.

En principe, l'intégration européenne laissait supposer une augmentation des langues étrangères dans le curriculum, mais, le dernier dossier Pisa aidant, la notion de « socle commun » prône la prise en compte des « matières fondamentales », où les langues étrangères autres que l'anglais vont être considérées comme une surcharge, et donc, une option négligeable.

Ce qui fait que la situation actuelle est la suivante :

- Éducation Maternelle et Primaire: la deuxième langue étrangère n'existe pas, sauf dans certains établissements bilingues ou dans des écoles en tant que projet d'expérimentation.
- Éducation Secondaire : la deuxième langue étrangère vit des situations différentes selon les communautés, où l'on peut trouver une semi-obligation, une option préférentielle, presque partout ou une matière à option pure et simple, et cela pour les deux premières années. Pour les troisième et quatrième années, la situation est plus difficile, car elle peut être intégrée à deux des quatre itinéraires ou être une option parmi d'autres.
- Baccalauréat : pendant les deux années de lycée, elle reste une option parmi d'autres, et comme elle ne pourra pas être choisie lors de l'examen de « selectividad », elle voit diminuer rapidement le nombre d'étudiants qui la choisissent.
- Formation Professionnelle : la deuxième langue étrangère n'existe que dans très peu de filières, même en restauration, elle tend à disparaître.

Et pourtant, je pense aussi que les savoirs, dans une société qui fait une affaire de l'achat-vente de l'expérience, où les rapports sociaux deviennent de plus en plus commerciaux et où la vie est un négoce, ont une valeur pratique pour la productivité économique. Le système éducatif aurait tendance à s'articuler avec le marché du travail à la recherche d'une rentabilité sociale.

Dans cette perspective, les savoirs en français langue et culture seront très importants pour pouvoir organiser une vie productive, pour devenir autonome, et être capable de profiter de toutes les opportunités. D'abord, parce que les professeurs de français, dans la transformation de la société, souhaitent « aider tous les hommes (de parole et de culture) à œuvrer de toutes leurs connaissances sur cette évolution » (Galisson, 1997 : 88). Ensuite, parce que, face aux problèmes éducatifs actuels ou futurs, le français apportera sa vision pan-scientifique par la « multiplication des sources d'information» qu'il utilisera pour « faire du chemin en marchant » (comme dit le poète Antonio Machado) dans son itinéraire professionnel et personnel (innover c'est donner des réponses là où le système éducatif à n'importe quel niveau se bloque). Les professeurs pourront, parmi d'autres raisons, faire comprendre à la société et aux instances éducatives de tous les niveaux que, dans sa formation, tout élève a besoin d'une étape de connaissance de soi et d'autoaffirmation suffisamment profonde pour apprendre à connaître l'Autre et « ainsi mieux l'aider » (Galisson, 2002 : 269, note 7) dans l'apprentissage des Autres langues et cultures pour « réapprendre aux hommes à vivre ensemble » (Galisson, 2002 : 271). Enfin, et surtout, parce que, parodiant Galisson, le F.L.E. « est un chantier en perpétuel recommencement, déplacement, développement, un processus ininterrompu dans lequel tout ce qui est accompli aujourd'hui peut être enrichi demain, ou remis en cause après-demain » (Galisson, 2002 : 268).

Voilà pourquoi les professeurs en exercice ou en formation ont tout intérêt à devenir des travailleurs intellectuels critiques et « incommodes » qui se posent des questions à partir, au moins, de deux des perspectives fondamentales pour leur professionnalisation (Meirieu ,1995 : 132) :

- La perspective axiologique : celle des valeurs, des représentations du métier, de la culture, de leur propre formation, de leur idéologie, de leur déontologie et des rapports y intervenant.
- La perspective praxéologique : celle des instruments pour analyser et transformer la réalité.

5. En guise de conclusion modérément optimiste.

Optimiste malgré tout, le nombre d'apprenants de français, estimation de mars 2008, confirme les commentaires précédents :

Enseignement de la langue française en Espagne Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur Mars 2008 (estimation)	
Population	45200737
Population scolarisée dans le Primaire	2483364
Population scolarisée dans le Secondaire	2449759
Population scolarisée dans le Supérieur	1423396
Total population scolarisée	**6356519**
Apprenants de français dans le Primaire (4,6 %)	109754
Apprenants de français dans le Secondaire (ESO (Ecole Obligatoire) et BAC - hors FP et établissements bilingues) (36,8 %)	902010
Apprenants de français dans le Supérieur (Départements d'études françaises, Formation de professeurs, Écoles Officielles – hors non-spécialistes et académies privées) (4,5 %)	64000
Apprenants de français dans les établissements bilingues	19403
Total d'apprenants de français	**1095167**

Mais il y a beaucoup de pain sur la planche pour les années à venir :

- L'enseignement dans l'éducation Maternelle et Primaire devrait augmenter, conséquence logique de l'existence d'établissements de secondaire avec des sections bilingues.
- Le Secondaire Obligatoire se maintient, mais il devrait augmenter à cause des nouvelles propositions pour le Bac.
- Le français au lycée devrait augmenter aussi surtout si, en deuxième année, la deuxième langue étrangère devient obligatoire et si la nouvelle épreuve de « selectivo » ouvre réellement la possibilité de choisir parmi cinq langues étrangères.
- Il faut continuer à argumenter le besoin incontournable des langues étrangères dans la Formation Professionnelle.
- Il ne faut pas oublier que le « Bachibac » ou double diplôme, qui touche fondamentalement les étudiants des établissements français en Espagne, devrait être équivalent à la « selectividad » et, de plus, élargi aux établissements bilingues en français dans des conditions à établir.
- Pour le supérieur, il faudrait, pour les estimations de l'année scolaire prochaine, différencier Université, Centres Universitaires de Langues et de Traduction et Écoles Officielles de Langues, d'abord parce que celles-ci sont restées dans le secondaire, ensuite, parce que leur curriculum n'a rien à voir avec celui de l'université. Il faudra aussi introduire l'estimation de la formation des Professeurs des Écoles et de ceux qui feront le Master de Formation de Professeurs de français.

Je vous prie donc, chers lecteurs, de vous mettre à la tâche et joindre vos forces et vos voix aux nôtres pour la défense du français en Espagne.

Merci de tout mon cœur.

Bibliographie

Braslavsky, C. 2004. Diez factores para una educación de calidad en el siglo XXI. Madrid: Fundación Santillana.

Clouzot, O. 1989. Enseigner autrement. Des logiques éducatives à la transparence pédagogique. Paris : Les Éditions d'Organisation.

Díaz-Corralejo Conde, J. 2002. « Reflexiones sobre la didáctica de la enseñanza/ aprendizaje de la lengua y la literatura ». *ARBOR*, nº 681, tome CLXXIII, pp.129-152. Madrid : C.S.I.C.

Galisson, R. 2002. "Préambule: est-il fou? Est-il sage?". *ELA*, nº 127, pp. 261-272.

Galisson, R. 2002. "Voie Royale et chemins de traverse". *ELA*, nº 127, pp. 373-384.

Guillén Díaz, C. 2002. « La didáctica de la Lengua y la Literatura (DLL) : un champ d'étude pour une identité professionnelle ». ELA, nº 127, pp. 339-348.

Imbernón, F. (coord.) 1999. La educación en el siglo XXI. Los retos del futuro inmediato. Barcelona : Graó.

Laval, Ch. 2003. L'école n'est pas une entreprise. Paris : éd. La Découverte.

Ley Orgánica de Educación. 2006. Madrid: Ministerio de Educación y Ciencia.

Meirieu, Ph. 1995. *L'école mode d'emploi, des "méthodes actives" à la pédagogie différenciée*. Paris : ESF.

Olievenstein, C. 1988. Le non-dit des émotions. Paris : Odile Jacob.

Oliva Gil, J. 1996. Crítica de la razón didáctica. Madrid: Playor.

Oliva Gil, J. 2000. La escuela que viene. Granada: Comares.